

DEVOIR DE MÉMOIRE MUNICIPAL

Préserver et transmettre la mémoire locale en valorisant l'histoire des habitants et des combattants de la commune | Une formation pour renforcer le travail mémoriel et faire vivre le patrimoine historique communal.

PUBLIC CONCERNÉ

Élus, Collaborateurs et Agents publics

FORMATS POSSIBLES

• PRÉSENTIEL

Durée : **6h00**

• DISTANCIEL

Durée : **4h00 (Visioconférence)**

FINANCEMENTS POSSIBLES

- Budget formation de vos collectivités
- DIF-Élus via **MON COMPTE ELU**

OBJECTIFS

- ✓ Comprendre les enjeux du devoir de mémoire communal
- ✓ Identifier les outils utiles au travail mémoriel
- ✓ Vérifier et actualiser les informations liées aux monuments aux morts
- ✓ Structurer une démarche de valorisation mémorielle locale
- ✓ Organiser des actions de transmission et de sensibilisation
- ✓ Inscrire le travail mémoriel dans une dynamique durable

CONTENU PÉDAGOGIQUE

1 Comprendre les enjeux du devoir de mémoire

- Comprendre le rôle du travail mémoriel dans la commune
- Identifier les enjeux historiques et citoyens
- Comprendre la place des monuments aux morts dans la mémoire locale

2 Identifier les outils et ressources disponibles

- Comprendre le cadre réglementaire applicable
- Identifier les documents et bases de données utiles
- Mobiliser les ressources historiques disponibles

3 Vérifier et actualiser les informations mémorielles

- Identifier les erreurs ou oublis éventuels
- Construire une méthode d'actualisation des informations
- Réaliser un travail de comparaison et de recensement des données

4 Mobiliser les acteurs et valoriser le travail mémoriel

- Associer les habitants et partenaires concernés
- Organiser des actions de transmission et de valorisation
- Inscrire le travail mémoriel dans la durée

5 Cas pratiques et mises en situation

- Études de cas et analyses de situations concrètes
- Travail sur des documents historiques et mémoriels
- Exercices pratiques et échanges d'expériences
- Conseils personnalisés selon les problématiques rencontrées

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

PRÉ-REQUIS

Aucun, sauf mention contraire précisée dans le programme de formation

FORMATEUR MOBILISÉ

1 formateur-expert

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Session organisée en présentiel dans une salle adaptée (intra ou inter) ou en distanciel via un outil de visioconférence
- Présentation académique de la thématique
- Alternance d'apports méthodologiques, d'illustrations concrètes et d'échanges avec le stagiaire
- Exercices pratiques, simulations, mises en situation et travail individualisé
- Envoi d'un support pédagogique écrit à l'issue de la session

QUALITÉ ET CONFORMITÉ DES FORMATIONS

- Organisme de formation certifié Qualiopi au titre des actions de formation et des bilans de compétences, et bénéficiant de l'agrément du Ministère de l'Intérieur et des collectivités locales pour la formation des élus locaux
- Formations conçues dans le respect des exigences réglementaires, pédagogiques et administratives applicables

DISPOSITIF DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Envoi d'un questionnaire de recueil des attentes des stagiaires en amont de la formation
- Émargement ou dispositif de traçabilité de présence
- Évaluation des acquis de la formation à travers des exercices, quiz, études de cas ou échanges pédagogiques
- Questionnaire d'évaluation à chaud à l'issue de la session
- Certificat de réalisation délivré à l'issue de la formation
- Accès au Service Après-Formation LIBRA permettant aux participants de poser des questions complémentaires pendant une durée de 2 mois via une adresse e-mail dédiée
- Questionnaire de suivi à froid transmis dans les deux mois suivant la formation

